

## MESSAGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CORREZE

L'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap est une compétence majeure du Conseil départemental et constitue un défi pour la Corrèze, au regard de notre démographie.

Pour répondre à cet enjeu de solidarité, le Département souhaite adapter ses dispositifs d'aides et d'accompagnement aux besoins réels des Corrégiens dans le cadre du nouveau Schéma Départemental de l'Autonomie, pour les 5 ans à venir.

Les élus du Département ont souhaité placer la personne au centre de cette démarche. Ainsi, pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées ou en situation de handicap, et répondre au mieux à leurs besoins, le Département propose un questionnaire visant à recueillir l'opinion, les attentes et les besoins des Corrégiens.

Nous vous encourageons à répondre très nombreux à ce questionnaire en allant sur le site du Conseil Départemental :

<http://www.correze.fr/>